



Commission Prévention-Sécurité

Compte rendu de 1^{ère} séance

24 juin 2015

Animé par

M. Christophe SOULLEZ, Responsable de l'Observatoire National de la Délinquance et des Réponses Pénales (ONDRP)

En présence de

M. Dominique BAILLY, Vice-président de l'AMIF, Maire de Vaujours (93)

M. François GARAY, Maire des Mureaux (78)

Mme Elodie SORNAY, Adjointe au Maire, déléguée à la jeunesse, à la politique de la Ville, à la prévention et à la sécurité, d'Achères (78)

M. Sébastien EYCHENNE, Adjoint au Maire, délégué au devoir de Mémoire, de Nogent-sur-Marne (94)

M. Jacques BOUVARD, Adjoint au Maire délégué à la sécurité et à la politique de Rosny-sous-Bois (93)

M. Bernard MEYER, Adjoint au Maire délégué à la prévention et à la sécurité de Plaisir (78)

Mme Patricia DECERLE, Conseillère déléguée à la sécurité de Conches-sur-Gondoire (77)

M. Jean-François COQUET, Conseiller délégué à la sécurité d'Alfortville (94)

M. Thierry MARTIN, Conseiller délégué à la sécurité et à la prévention de Crosnes (91)

M. Jean-Pierre RIOTTON, Conseiller municipal délégué à la sécurité de Sceaux (92)

M. Michel VEUX, Conseiller municipal délégué à la sécurité de Nangis (77)

M. Benoit MONCADA, Directeur de cabinet de Saint-Fargeau-Ponthierry (77)

Dominique BAILLY rappelle que, lors de cette première séance, la commission doit définir son axe de travail pour l'année à venir. Cette problématique sera ensuite traitée dans un Livre Blanc, se voulant force de propositions à destination des communes et des autorités compétentes.

Il invite les participants de se présenter et à faire part de leurs attentes.

Jacques BOUVARD souhaite une meilleure mise à disposition des données locales relatives à la délinquance, qui passerait par la création d'observatoires locaux. Ce dispositif fournirait des outils d'analyse plus performants et permettrait de mieux contrôler les phénomènes de délinquance sur le territoire. Pour l'instant, cette idée est refusée par la Préfecture du 93 et il s'interroge sur la position des autres départements franciliens.

Jean-Pierre RIOTTON s'inquiète de l'évolution des nouvelles formes de délinquance, notamment juvénile, et du manque de coopération entre la Police nationale et la Police municipale.

Bernard MEYER observe, malgré la présence d'une brigade anti-criminalité, deux problèmes majeurs sur sa collectivité : l'accueil des gens du voyage et le trafic des stupéfiants.

Benoit MONCADA revient sur la mise en place d'une stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance en partenariat entre sa commune et l'agglomération.

Thierry MARTIN confirme que le manque de communication entre la Police et les services municipaux ne lui permet pas d'assurer un bon suivi sur les interventions demandées par les administrés. Elu pour la première fois lors des élections municipales de 2014, il attend de la commission des conseils pour faire face à ces difficultés.

Sébastien EYCHENNE espère s'enrichir des bonnes pratiques des autres collectivités. Il recherche des solutions pour améliorer la relation entre les polices et pour lutter contre l'augmentation du trafic de drogue sur sa commune.

Patricia DECERL a pour principaux problèmes : la présence non-autorisée d'une communauté des gens du voyage sur un domaine agricole protégé et des rassemblements de jeunes des communes limitrophes. Face aux vaines tentatives de négociation et le manque de soutien de la Préfecture, elle souhaite obtenir des conseils pour une meilleure médiation entre la collectivité et ces populations.

Michel VEUX indique que la présence d'une gare SNCF et d'importants axes routiers à proximité de sa commune sont des facteurs aggravants de la délinquance. La forte migration pendulaire constatée provoque des flux de population et par conséquent, de potentiels délinquants. Toutefois, la construction par un bailleur social d'un lieu d'accueil des populations nomades a permis d'éviter les installations sauvages. La création d'un Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance en 2003 a fixé deux priorités : la prévention routière et le décrochage scolaire. L'armement des agents est une question qu'il souhaiterait voir aborder dans cette commission.

Jean-François COQUET défend la création d'une Police municipale sur sa commune, estimant que certains domaines de compétences de la Police nationale pourraient être transférés aux agents municipaux. L'uniformisation de l'armement en Ile-de-France est également revendiquée.

Elodie SORNAY, en qualité de formatrice auprès de policiers municipaux et d'élus locaux, rejoint les positions des participants à cette commission, notamment en ce qui concerne l'armement et la professionnalisation du métier de policier.

François GARA pense qu'il est nécessaire de suivre, dès le plus jeune âge, les profils les plus inquiétants. Un travail de prévention, de dissuasion et de sanction doit être mené sur les territoires les plus difficiles.

Dominique BAILLY entend que les flux de délinquance et le trafic des stupéfiants sont des problèmes majeurs en Ile-de-France. Si de nombreuses communes souhaitent armer leur Police municipale, l'accord préfectoral rend souvent sa mise en œuvre difficile. La création de Polices municipales intercommunales pourrait permettre de pallier à la baisse des dotations et préparer les futurs territoires de la Métropole du Grand Paris. L'expérience qu'il a lui-même réalisée à Vaujours avec la commune de Caubron a permis de mutualiser les moyens policiers. Il espère l'installation de centres de formation des policiers municipaux dans l'ensemble des départements franciliens et le développement des services d'aide aux victimes et du suivi des délinquants. A travers tous ces sujets, il est important que la commission, si elle souhaite être utile au débat public, puisse porter une réflexion sur une thématique plus précise.

Afin d'avoir une vision objective de l'état de l'insécurité en Ile-de-France et de son évolution dans le temps, la commission Prévention-Sécurité de l'AMIF a choisi d'inviter **Christophe SOULLEZ**, Responsable de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales. Cette structure rattachée à l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ) entend apporter des réponses au niveau pénal et réalise des études sur

l'évolution des phénomènes criminels et délinquants en France à l'aide des données policières pas toujours accessibles. Auteur de plusieurs rapports ministériels et d'ouvrages sur la criminologie, il apporte son expertise aux membres de la commission.

La délinquance en Ile-de-France

Christophe SOULLEZ estime que les problématiques de l'Ile-de-France ont finalement peu évolué depuis une dizaine d'années et que les revendications des membres présents sont légitimes. Les communes connaissent effectivement une croissance du trafic et de l'usage de stupéfiants d'une part et une présence accrue des communautés des gens du voyage d'autre part. Répondre à la question des transferts de domaines de compétences des Polices nationales et municipales n'est pas aisé puisqu'ils émanent de l'évolution des réformes. Concernant la question du manque de concordance entre les polices, il considère que c'est davantage lié à la personnalité des agents qu'au travail du maire.

Il précise que les données fournies par les services de police, de gendarmerie ou de la Préfecture ne reflètent pas la réalité de la délinquance. Cette difficulté s'explique par deux raisons :

- **La majorité des victimes ne déposent pas plainte même pour les cas les plus graves** : seulement 10% pour les cas de violence conjugale, 10% pour l'atteinte à la dignité des personnes comme le viol et 2% pour les injures. En revanche, entre 30 et 50% des personnes victimes de viols ou de violences gratuites portent plainte.
- **Les données correspondent souvent aux objectifs fixés par la préfecture** : des catégories de délinquance paraissent élevées pour certaines communes car les policiers ont l'ordre de prioriser leurs domaines d'intervention ou de ne pas fournir l'ensemble des informations. Un de ces exemples est le trafic de drogue : l'augmentation des statistiques ne veut pas dire que le trafic augmente vraiment sur le territoire de la commune mais qu'un regain d'activité a été demandé dans ce domaine.

C'est pourquoi, **Christophe SOULLEZ** estime nécessaire le recoupement des données policières avec d'autres données produites par des acteurs extérieurs, comme les bailleurs, pour mieux connaître les phénomènes de délinquance sur les territoires communaux.

La région Ile-de-France est touchée par la délinquance au même titre que le reste du territoire national. Plusieurs données permettent de dresser un tableau de l'évolution de l'insécurité en Ile-de-France :

- les vols à la tire sont en augmentation, notamment dans les transports en commun à Paris et en petite couronne ;
- les vols avec violence et les violences faites aux femmes sur la voie publique sont en baisse ;
- le taux d'atteinte aux biens reste supérieur au reste du pays, surtout en matière de résidences principales, alors que le taux de violence aux personnes reste inférieur ;
- seulement 12% des affaires de vols sont élucidées et sanctionnées, principalement car elles sont commises par des organisations des pays de l'Est. Les criminels arrivent également à s'adapter aux nouvelles formes de surveillance, rendant moins efficaces les dispositifs existants ;
- les violences aux personnes depuis 2012 ont tendance à se stabiliser ;

- un phénomène a pris de l'ampleur : 50% des violences faites aux personnes émanent de la sphère familiale, et la police est rarement sollicitée dans ce type d'affaires.

Pour **Christophe SOULLEZ**, la présence policière sur la voie publique n'aura aucune conséquence réelle sur la délinquance.

L'économie souterraine relative au trafic et à la consommation de stupéfiants a évolué depuis 20 ans en Ile-de-France, comme ailleurs. Ce phénomène accroît le sentiment d'insécurité dans l'espace public. La consommation et l'usage ne peuvent être résolus de manière similaire :

- **Le contrôle du trafic est plus difficilement maîtrisable** : les services de police ne peuvent plus utiliser les techniques d'infiltration dans des réseaux bien définis, car les vendeurs opèrent davantage dans des lieux inaccessibles et surveillés. Ils doivent s'adapter en utilisant des techniques plus coûteuses en terme de ressources humaines et financières.
- **La consommation de stupéfiants explose** : la France est le premier consommateur européen de cannabis. Pourtant, la législation n'a toujours pas évolué depuis 1970. La question de la dépénalisation du cannabis reste un sujet controversé, sachant aussi que le cannabis est la drogue la plus trafiquée par les malfaiteurs...

Christophe SOULLEZ propose de punir automatiquement et financièrement les acheteurs pour faire baisser la demande et par conséquent, l'offre.

Son intervention terminée, un nouveau tour de table a lieu, permettant de recueillir l'avis des membres présents et leurs suggestions pour faire avancer les travaux.

Dominique BAILLY a créé un service permettant de suivre les victimes sur sa commune, ce qui les incite davantage à porter plainte.

Thierry MARTIN propose la création d'une école commune pour l'ensemble des policiers municipaux.

Bernard MEYER témoigne de la mise en place d'un protocole de « Participation citoyenne » sur sa commune permettant de mieux protéger les populations sur le terrain. Ce protocole prévoit des actions de prévention sur les problèmes de drogue et sur les comportements à adopter lorsqu'une personne est victime d'un cambriolage.

Jacques BOUVARD observe que les témoignages sont similaires aux questions soulevées en commission sécurité de l'ancienne mandature. Le manque d'effectif et le manque de moyens sur certains territoires sont problématiques. Il conseille aux élus de motiver leurs agents à se rendre disponibles sur le terrain et d'encourager une collaboration entre eux et la Police municipale.

Jean-François COQUET considère que la présence policière ne baisse pas nécessairement le taux de délinquance, elle diminue seulement le sentiment d'insécurité. Il fait le lien entre l'augmentation de la délinquance sur certains territoires et la concentration excessive de la pauvreté et des difficultés qui en découlent. La question du logement est donc, pour lui, centrale. Par ailleurs, il émet certaines réserves sur la dépénalisation de l'usage de stupéfiants, privilégiant le rôle répressif de la Police pour faire diminuer la consommation.

Sébastien EYCHENNE estime, lui, que la présence policière sur le terrain diminue l'insécurité. Il regrette le manque de possibilités pour la Police municipale de sanctionner les

consommateurs de stupéfiants et la politique d'armement qui reste à la discrétion des Préfets.

Benoit MONCADA est également favorable à la mise en place d'une police intercommunale et d'un protocole de « participation citoyenne » pour mutualiser les moyens entre les communes voisines. Il propose de contacter l'association « Le Rocheton » qui sert de médiateur avec les populations nomades et les collectivités dans le département de Seine-et-Marne.

Jean-Pierre RIOTTON estime que la Police nationale délaisse les territoires où la Police municipale est bien implantée, que l'augmentation de la consommation de stupéfiants (cannabis) est liée à la loi Evin et à la lutte contre le tabagisme dans les lieux publics. En effet, les trafiquants ont davantage de facilité à accéder aux consommateurs qui fument à l'extérieur des bâtiments.

Michel VEUX et sa commune ont mis en place un trombinoscope scolaire au sein du commissariat pour lutter contre l'absentéisme scolaire et éviter d'encourager la délinquance.

Dominique BAILLY remarque que les actions menées et les situations sont très différentes d'une ville à l'autre en Ile-de-France. Il conclut ces débats en revenant sur les points principaux discutés : l'armement, la formation des policiers et la liaison avec les institutions. Le sujet de réflexion de la commission pourrait être le suivant : « Quels leviers pour soutenir le maire dans son rôle d'officier de Police judiciaire ? ». Cela permettrait d'aborder à la fois la question du soutien de l'Etat, mais aussi celui de la formation des policiers municipaux.

Christophe SOULLEZ suggère que, si certaines statistiques sont communiquées aux populations, elles pourraient motiver les victimes à porter plainte contre davantage d'infractions. La question de la formation des policiers reste complexe. Par exemple, comme dans d'autres corps de métiers, les gardiens de la paix sortent des écoles de Police et sont généralement affectés dans des quartiers sensibles (les policiers de province ne sont pas nécessairement habitués à la violence francilienne sur certains territoires). Pour la présence sur le terrain, il rappelle que la Police de proximité (selon l'expression de Charles Pasqua en 1995), initié par le Gouvernement Jospin, avait pour but de « passer d'une police d'ordre au service de l'État à une police de sécurité au service du citoyen ». Nicolas Sarkozy l'a supprimée, la jugeant trop coûteuse et pas assez efficace.

La prochaine séance aura lieu le 8 juillet 2015 de 10h à 12h dans les locaux de l'AMIF. Cette séance portera notamment sur les textes législatifs en matière de formation et d'armement de la Police municipale qui ont été considérablement modifiés ces derniers mois. Elodie Sornay interviendra en tant qu'experte sur ces sujets.